Date : 12/02/2020
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 7
Périodicité : Quotidien
Surface : 25 %
Nature : Article de fond

«Sublime Côte d'Ivoire» / Structure sous tutelle du ministère du Tourisme et des Loisirs, la Spdc, société étatique de gestion patrimoniale en matière de tourisme et d'hôtellerie...

Siandou Fofana présente la stratégie à la Spdc

Le ministre Siandou Fofana a eu une séance de travail à la Spdc.

Structure sous tutelle du ministère du Tourisme et des Loisirs, la Spdc, société étatique de gestion patrimoniale en matière de tourisme et d'hôtellerie, avec un ancrage dans le déploiement d'infrastructures hôtelières et connexes dans le sud côtier, ne pouvait qu'être la première à être imprégnée du bilan d'étape de «Sublime Côte d'Ivoire», la stratégie nationale de développement touristique.En effet, après le début de sa mise en œuvre, en 2019, par le Ministre Siandou Fofana, le Pca, Zémogo Fofana, et les membres du Conseil d'administration, la directrice générale, Mme Maférima Diarrassouba épouse Ouattara, la Dga, Mme Lucette Traoré, et les collaborateurs, ont requis et obtenu du ministre de tutelle de leur faire un bilan d'étape et de les entretenir sur les enjeux et les perspectives de la stratégie.Dont acte, le jeudi 6 février dernier, dans les locaux de Côte d'Ivoire Tourisme,l'agence de promotion de la destination, structure sous tutelle également du ministère. De prime abord, le ministre Siandou Fofana a indiqué à ses interlocuteurs la prééminence de la Spdc dans le dispositif de la stratégie. «La Spdc, entant que société de patrimoine, est une entité qui doit bénéficier des retombées de «Sublime Côte d'Ivoire», notamment, parles redevances et étoffer ainsi son patrimoine», a fait savoir Siandou Fofana. Qui ajoute, par ailleurs,que « le potentiel touristique ivoirien, énorme, ne se consommant pas, mais se mettant en œuvre», la Spdc devrait pouvoir tirer profit, sous diverses coutures, de la mise en œuvre amorcée l'an dernier de la Stratégie. Dont l'ambition est d'atteindre 5 millions de touristes internationaux à l'échéance 2025, tout en positionnant durablement la destination ivoirienne dans le Top 5 en Afrique et en faisant de l'écosystème touristique le 3ème pôle du développement économique du pays. étant entendu que sa triple finalité est de développer un moteur de croissance du Pib et démultiplier les recettes fiscales, favoriser le développement territorial hors Abidjan et créer un réservoir d'emplois. Faut-il le noter, la Spdc est le garant patrimonial des établissements de prestige tels que le Sofitel Abidjan Ivoire, Heden Golf Hôtel, La Paix de Daoukro, Hambol de Katiola.Et a, entre autres missions, de développer des opportunités d'investissements para-hôteliers dans la zone de tout le littoral ivoirien. Elle a aussi, dans son portefeuille, une agence de voyage : Lagoona Tours.Se réjouissant de l'invitation de la Spdc, qui est une opportunité idéale d'échanger avec ses collaborateurs d'une structure déconcentrée et de s'approprier la stratégie, le ministre du Tourisme et des Loisirs a profité de cette rencontre pour situer ses collaborateurs sur la portée des réformes structurelles en cours et qui devraient booster la pérennité de «Sublime Côte d'Ivoire». Il en est ainsi du Conseil national du tourisme (Cnt) censé être le creuset où se fondent les aspirations de tous les acteurs du secteur, de la promotion avec l'aggiornamento de Côte d'Ivoire Tourisme et, surtout, en portant sur les fonts baptismaux la Société nationale

Tous droits de reproduction réservés

d’ingénierie touristique (Snit) qui aura le rôle d'un bureau-conseil,d'assistance à la maîtrise d'ouvrage des grands projet touristiques et à la mutation du fonds de développement touristique (Fdt) en Fonds d'investissement et de développement touristique (Fidt).

MARCELIN BOGUY

Tous droits de reproduction réservés